

Report de la présentation devant la commission de l'APN du projet de loi sur la santé

Scandale “RHB” : Boudiaf fuit-il la confrontation ?

La présentation en commission du projet de loi sur la santé, qui devait avoir lieu hier, a été reportée sine die à une date ultérieure. Un report qui suscite plein d'interrogations chez les membres de la commission de la santé et des affaires sociales de l'Assemblée populaire nationale (APN), mais également dans les milieux médiatiques et dans l'opinion de manière générale sur le devenir réservé à ce projet de loi et corrélativement sur le sort du ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.

L'information sur le report en question a été publiée dimanche par le député du FJD - El-Adala, Lakhdar Benkhellaf. Ce dernier a fait état de la décision du “retrait du projet de loi sur la santé de l'examen au niveau du Parlement par le gouvernement”, précisant que “des instructions ont été données par le bureau de l'APN au président de la commission de la santé pour surseoir à l'examen de cette loi, puisqu'il était prévu que le ministre de la Santé la présente devant la commission appropriée lundi (hier, ndlr)”.

Ce report serait-il le prélude à un départ du ministre ? Le député en est convaincu. “Apparemment, il y a un changement de gouvernement qui a été précipité par l'affaire du complément alimentaire RHB”, ose-t-il sur son compte facebook. D'autres députés interrogés restent, eux, sceptiques.

Ainsi, le chef du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), Youcef Khebaba, qui se réfère à une discussion qu'il a eue la veille avec le président de la commission, M. Mellakhssou, soutient qu'“il s'agit d'un report à une date indéterminée et non pas d'un retrait”. Selon lui, avec l'approche des élections législatives, ni la commission ni la plénière n'auront assez de temps pour l'étude sereine de ce projet. L'élue de l'AAV estime, toutefois, que le complément alimentaire RHB n'est pas étranger à cela. “Cette affaire a fortement impacté le travail de la commission qui est concernée directement par la question, puisque le ministre de la Santé a été l'un des promoteurs de ce produit avant de se rétracter”, a-t-il affirmé, s'interrogeant sur son implication dans “la promotion de ce complément avec une telle force qui a fait croire aux citoyens et aux malades qu'il s'agit d'un médicament miracle et qu'ils peuvent se passer de l'insuline”.

Pour M. Khebaba, le report de l'examen du projet de loi sur la santé vise à éviter au ministre de la Santé de s'expliquer sur le scandale RHB. Le député a souligné la nécessité de la mise en place d'une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur cette affaire. Des questions orales au ministre de la Santé seraient en préparation, a-t-il indiqué. La députée Nadia Chouitem, du Parti des travailleurs, a adressé une question écrite au Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Pour sa part, la députée du Front de libération nationale (FLN), Fatima Tachi, a estimé qu'en raison du manque de temps, le projet serait annulé. Car, dit-elle, si le ministre est concerné par un remaniement, il faudra attendre un minimum de quatre à cinq mois pour qu'il soit présenté à nouveau par le nouveau ministre, surtout que cela coïncide avec la fin de la législature actuelle. Selon elle, outre le scandale RHB, le ministre est attendu sur d'autres questions, comme celle se rapportant aux erreurs médicales.

“On s'est entendu avec les députés d'autres obédiences pour interpeller le ministre avec force”, a-t-elle affirmé. Le député retient contre le ministre de la Santé le fait d'avoir présenté Zaïbet comme médecin, alors que c'est faux.